

## **Lutter contre la dégradation des gazons**

### **Le dégradation des écosystèmes**

La dégradation des écosystèmes a diverses origines ; elle peut être consécutive à des phénomènes naturels ou être directement liée à des interventions humaines (construction de routes, autoroutes, voies ferrées, ouverture de mines et carrières, de centre d'enfouissement technique, aménagement de domaines skiabiles ....).

On peut alors constater sur les sites concernés une réduction de la matière organique du sol, la compaction du sol par suite de la destruction ou de la fragilisation de sa structure, la réduction de sa porosité, de son oxygénation, de sa perméabilité et donc de sa capacité de stockage en eau, la disparition de toute vie dans le sol ....

La résultante de toutes ces perturbations étant, dans les cas les plus critique, une perte rapide de la biodiversité et des modifications paysagères importantes avec aussi, sur certains aménagements, des problèmes de sécurité et de perturbation de leur fonctionnement.

## **Vers une reconstruction du paysage...**

Face à ces processus, des solutions se développent pour lutter contre l'érosion, et réussir l'intégration écologique et paysagère des ouvrages.

Ces interventions volontaires sur le milieu concernent :

### **1 - des travaux sur le sol :**

- protection si nécessaire par mise en place de géotextiles biodégradables (toile de jute ou de coco) ou de dispositifs particuliers,

- reconstitution d'un substrat enrichi par apport d'amendements organiques (composts),

### 2 – l'introduction d'un matériel végétal adapté.



On procède ainsi à la mise en place d'une communauté végétale simplifiée "synthétique" comportant un nombre réduit d'espèces, qui constituent une étape intermédiaire entre l'état dégradé l'état réhabilité.

Les espèces choisies doivent se satisfaire de conditions de vie souvent extrêmes (froid ou chaleur intense, pente, stérilité des substrats, peu ou pas d'entretien ...), elles doivent malgré tout s'implanter et couvrir rapidement le terrain et présenter une bonne capacité à retenir le sol par un enracinement profond et colonisateur. Enfin, dans l'essentiel des cas, elles doivent préparer le retour des populations autochtones qui seront les seules à garantir l'intégration écologique et paysagère des sites aménagés.